

un objet près du sol, en octobre 1992, dans les Alpes-Maritimes

Claude Minghelli

Nos lecteurs savent que les cas d'atterrissages et de quasi-atterrissages, relativement fréquents au cours de la période 1953-1980 (1) sont désormais extrêmement rares. Il ne faudrait toutefois pas croire qu'ils ont complètement disparu (2). Claude Minghelli nous relate ici un cas de survol stationnaire à très basse altitude.

1 : voir LDLN 324, p.7. 2 : Un cas d'atterrissage - ou plus exactement, de décollage, à très grande vitesse - a été signalé le 28 novembre 2002, vers 20 h 30, près de Marssac, dans le Tarn (*La Dépêche du Midi* du 12 mars 2003). L'objet, un cigare bleu lumineux, était posé dans un champ, en bordure de la N 88. Il y a deux témoins.

M. Alexandre Deferro, septuagénaire, et son épouse Antoinette, sexagénaire, résidant au sud du village de l'Escarène, situé dans l'arrière-pays niçois, ont bien voulu me confier le récit d'une observation qu'ils firent un soir d'octobre 1992, et dont ils gardent un souvenir ému.

Toutefois, vu l'ancienneté de l'affaire, ils ne se souviennent pas précisément du jour de cette rencontre avec le phénomène OVNI. A l'époque, ne sachant à qui se confier, et par crainte du ridicule, ils gardèrent leur observation émouvante pour eux. Ce n'est qu'à la suite d'un concours de circonstances qu'ils firent ma connaissance et que, découvrant mon intérêt pour la recherche ufologique, ils acceptèrent de témoigner.

Le lieu de l'observation se trouve à dix-sept kilomètres, à vol d'oiseau, au nord-est de la ville de Nice, au lieu dit « la Villaja », à environ 350 m d'altitude.

Ce soir-là, aux environs de 20 h 00, les témoins se trouvaient à leur villa, située sur le versant d'une montagne orienté sud sud-est/nord nord-ouest. Le ciel était sans nuage. Se déplaçant dans leur jardin, ils eurent soudain leur regard attiré par une lueur pulsante émanant d'un objet lumineux qu'ils ne purent identifier comme quelque chose de connu.

Cet objet se tenait juste au-dessus d'une crête broussailleuse, vierge de toute habitation, située à environ 150 m de leur maison, à 25° d'élévation et dans la direction du 165 (S-SE) au compas.

La distance, notion ô combien difficile à estimer, a pu être évaluée dans ce cas précis, avec une très bonne approximation car l'ovni éclairait la crête qu'il survolait, et dont la distance qui la sépare de leur maison est connue.

Il s'agissait d'un objet d'une forme difficile à préciser, probablement rectangulaire, très allongé, muni d'une vingtaine de phares blancs très lumineux mais non éblouissants, alignés, clignotants, et la luminosité d'ensemble éclairait bien le sol. Ses dimensions angulaires, ramenées à un décimètre tendu à bout de bras, présentaient les valeurs suivantes : 1/2 cm pour la hauteur (soit environ 0°30) et 3 cm pour la longueur (soit à peu près 3°).

Les témoins n'entendirent aucun son, ne ressentirent aucune sensation particulière, et ne constatèrent rien d'insolite dans le comportement des animaux de leur basse-cour proche de leur maison. M. Deferro, désireux d'en savoir plus, aurait voulu se rapprocher de l'ovni, mais son épouse, pas très rassurée, l'en dissuada. Non pas qu'elle crût avoir affaire à des extra-terrestres, mais parce qu'elle était très impressionnée par cette apparition hors du commun. Et dans le doute, on s'abstient ! Ce qui paraît être une attitude pleine de bon sens...

Toutefois, la curiosité le poussant, il avança quelque peu, mais des buissons l'empêchèrent de continuer d'observer.

Et à l'invitation de son épouse craignant « qu'il se fasse enlever » (sic), ils abandonnèrent rapidement les lieux, sans chercher à savoir si l'ovni était toujours là.

Les témoins affirment jouir d'une excellente vue, et seraient heureux de revoir un aussi beau spectacle... malgré une certaine appréhension !

D'autres personnes auraient-elles été témoins de cette apparition ? Dans l'affirmative, elles sont chaleureusement invitées à se faire connaître, car leurs témoignages permettraient sans doute de procéder à des recoupements souvent porteurs d'informations.

Le croquis ci-contre a été réalisé par assemblage, à partir de deux clichés pris sous des angles très voisins. Si on le compare au croquis de la p. 18, on constate que de nombreux détails ne correspondent pas, ou correspondent mal. Ainsi, un détail de la partie inférieure de la cavité nasale, p. 18,

semble absent ici (et ce n'est qu'un exemple).

La raison en est simple : si l'on compare deux images d'une forme complexe et aussi déchiquetée que celle-ci, prises sous des angles légèrement différents, les détails fins et peu saillants qui ne sont visibles que par leurs ombres portées (et non par leur contraste avec le fond) changent beaucoup d'aspect. Une rotation de quelques degrés peut suffire à les faire disparaître. Cet effet est amplifié quand l'objet tourne sur lui-même, l'éclairage restant fixe : les ombres portées changent alors de forme.

Le cas de ce petit crâne n'est apparemment pas unique : on en connaît un autre, qui ne semble guère comparable à celui-ci que par la taille, mais pose un problème analogue. Il a été trouvé dans le Nord du Mexique, dans les années quarante. Nous évoquerons son cas prochainement.



J'ai donc soumis le problème à un chercheur en biologie, qui est Docteur en Paléontologie et Docteur en Médecine. Il avait bien voulu, il y a quelques années, se pencher pour nous sur les deux cas de « petits squelettes » : le vénézuélien et... le texan.

Si elles ne montrent pas un faux pur et simple, les images, bien qu'en petit nombre et de qualité trop médiocre, lui suggèrent, mais vaguement, un crâne fossilisé de dicynodonte. Antérieurs aux dinosaures, ces reptiles mammaliens, herbivores, dépourvus de mâchoires, avaient deux dents supérieures (de grosses canines) et un bec corné sur la mandibule. On connaît de nombreuses espèces de dicynodontes, dont on a retrouvé les restes fossilisés dans des terrains très anciens (Trias et Permien).

Le problème est-il résolu ? Certainement pas, et il ne saurait l'être en l'absence d'examen direct du spécimen, ou de publication scientifique à son sujet.

L'explication envisagée n'est pas certaine : il peut s'agir d'autre chose qu'un dicynodonte. Mais on peut penser que la véritable réponse n'est pas très éloignée d'une des deux possibilités retenues. Avec ce petit crâne « aux yeux de Gris » nous avons de grandes chances d'être, en fin de compte, très loin de l'ufologie (et tout aussi loin de l'origine réelle du débris métallique !). On voit à quel point les apparences peuvent être trompeuses... et les coïncidences, fortuites. Nous poursuivons l'enquête ...

1 : voir LDLN 353, pp. 39 et suivantes

2 : Ce nom ayant été transcrit à partir de la bande son du reportage, l'orthographe n'en est pas garantie.

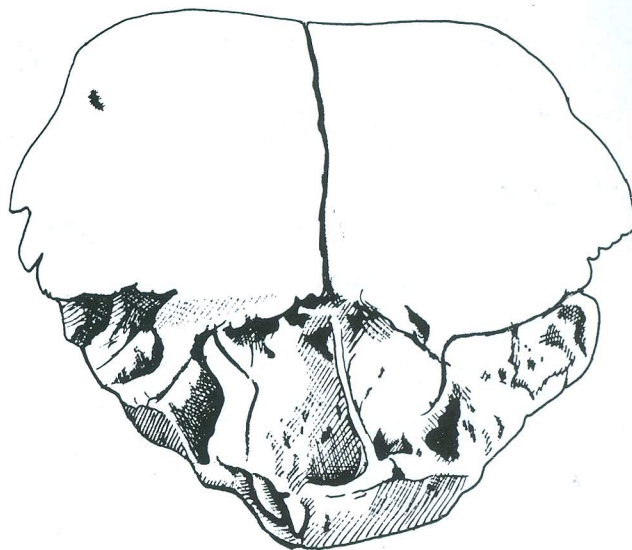
3 : Ce terme (plus ou moins traduisible par *raid en montagne*) désigne une activité intermédiaire entre la randonnée et les « sports extrêmes ».

4 et 5 : voir note 2.

6 : Par exemple, il n'indique pas la masse de l'objet, et ne précise pas quels examens, autres que l'examen radio-graphique, ont été effectués. Il ne dit pas non plus si on a tenté de dater l'objet.

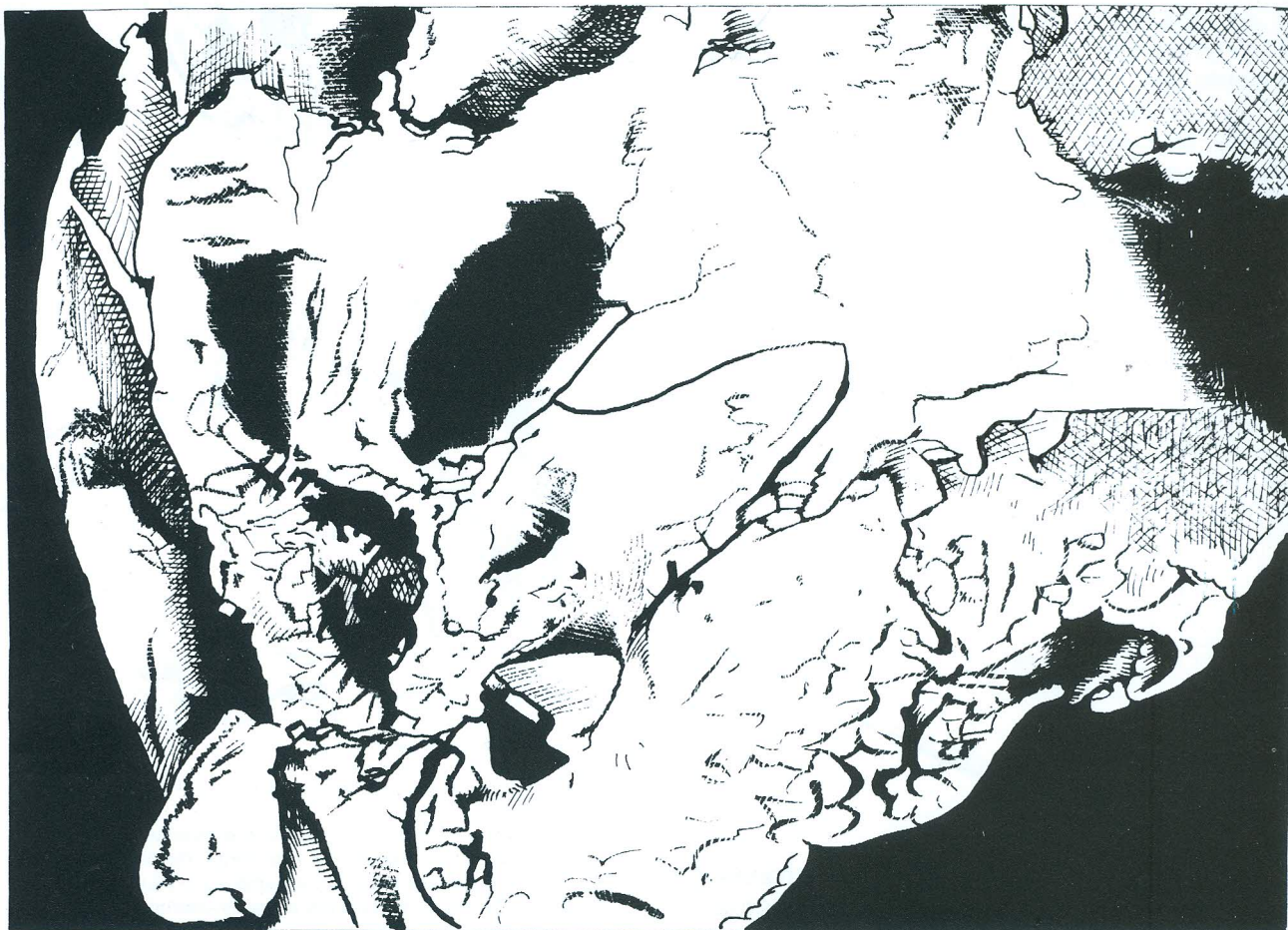
Masako Tsuji note que « cette émission de télévision vise plus à étonner qu'à vraiment enquêter sur un sujet ». On comprend parfaitement ce que cela signifie. Il n'empêche que NTV a envoyé une équipe sur place -ce qui n'est pas rien- et que le problème semble bien réel. C'est pourquoi j'ai tenté d'en savoir plus sur cette affaire. Il n'était évidemment pas question de claironner qu'on avait trouvé en Bulgarie un crâne d'extraterrestre (avec un débris de sa soucoupe, en alliage d'aluminium, 2 km plus loin !) : une telle affirmation aurait été totalement folle, prématurée, infondée. D'ailleurs, le reportage de NTV, même s'il « s'adresse au grand public », ne proclame aucune interprétation imprudente : il se borne à décrire l'objet, trop sommairement (6), -grand public oblige !- et à évoquer sans fausse pudeur l'hypothèse qui, de toute manière, vient plus ou moins à l'esprit de tout le monde.

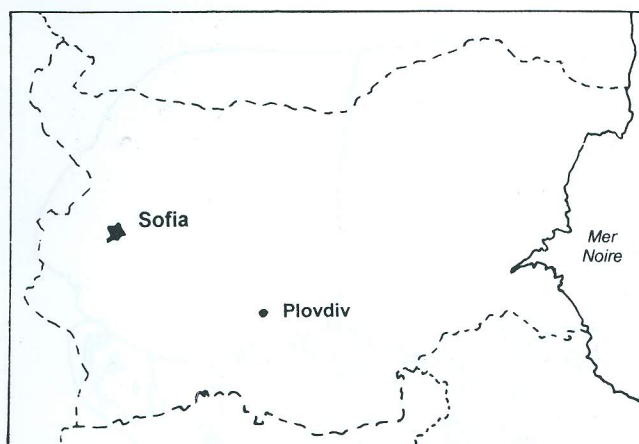
Puisque deux scientifiques bulgares (sans parler du journaliste japonais) n'ont apparemment décelé aucune supercherie, on peut supposer que ce crâne est authentique, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un bricolage. Ce point semblant acquis, la première chose à faire était de vérifier si la paléontologie ne peut pas, à partir des seules images disponibles, nous fournir des éléments de réponse, voire la clé de l'énigme.



ci-dessus : vue supérieure arrière. Les deux moitiés du crâne présentent une surface étrangement plate, et presque totalement lisse.

ci-dessous : sur cette vue de trois quarts avant, on remarque la protubérance osseuse sur le côté droit du menton (à gauche sur l'image), également visible sur le dessin du bas, p.19. Elle ne semble pas avoir d'équivalent à gauche ; ce n'est pas le seul élément dissymétrique dans l'ensemble.

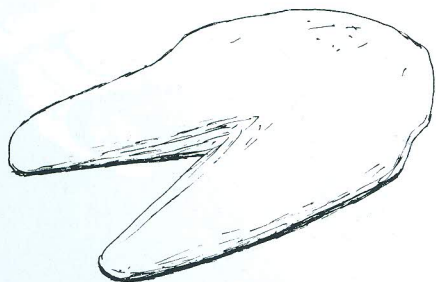




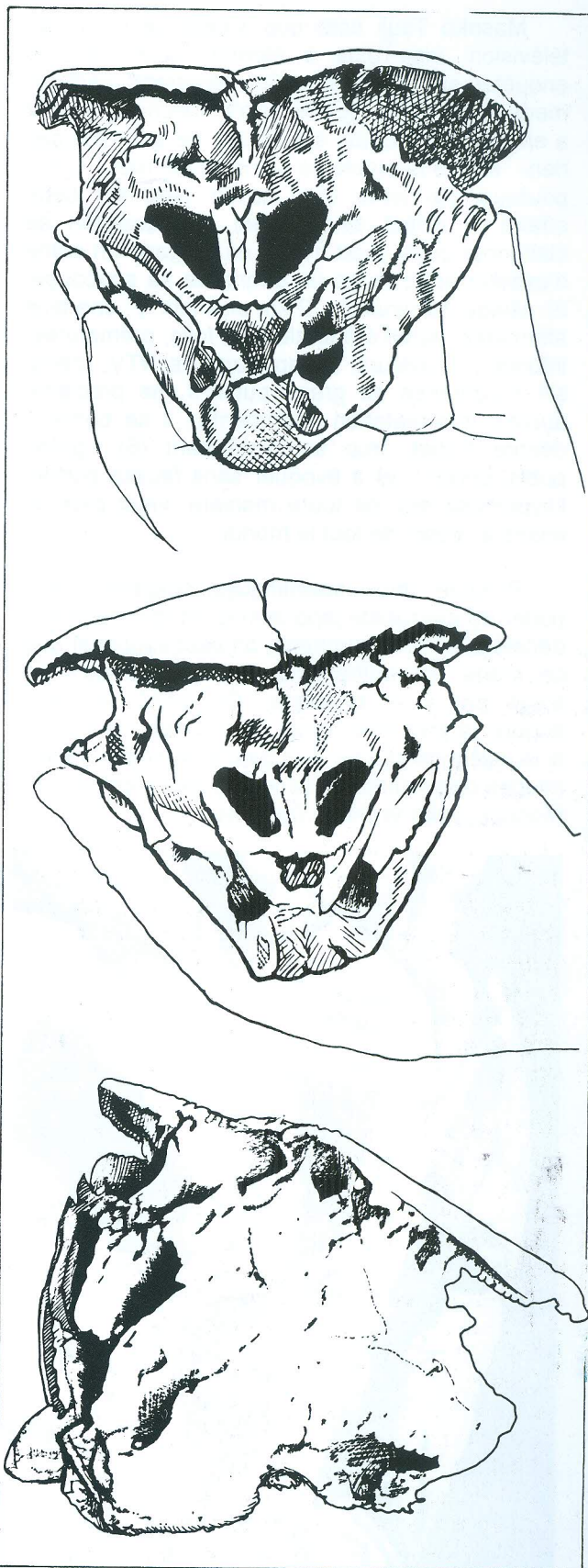
Le reportage de NTV montre le petit crâne sous différents angles (mais hélas, pas de dessous, ni de dessus), ainsi que des images obtenues par radiographie. On voit également un scientifique, le Pr Angel Tomof (4), ancien président de l'Académie médicale de Sofia, ayant à son actif 45 ans de pratique de la radiographie à l'hôpital Alexandre, qui dit ceci : « On peut penser que ce n'est pas le crâne d'un vertébré de notre planète. Je n'ai jamais rien vu de pareil. Il s'agit d'un animal complètement inconnu. La densité d'os (sic) de ce crâne est très supérieure à celle de notre crâne. On peut supposer que cet être vient d'une planète où la pression atmosphérique est plus élevée que sur terre. »

Le Professeur assistant Danielo Pechef (5), biologiste spécialisé dans l'étude des vertébrés à l'Université nationale de Sofia, énumère un certain nombre de différences entre le crâne d'un vertébré et celui-là. Il note l'absence de mâchoires inférieure et supérieure, et pose la question : « Comment cet animal se nourrissait-il ? »

Autre bizarrerie (qu'on peut, d'emblée, juger suspecte) : le reportage de NTV ajoute que, quelques jours après avoir trouvé ce crâne, et à 2 km de là, le même Roman Gentchef a trouvé un morceau de métal fondu, qui était en cours d'analyse lorsque le

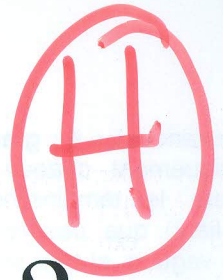


reportage en Bulgarie a été réalisé par les Japonais. Il contient une forte proportion d'aluminium, et produit un son léger, aigu, lorsqu'on le frappe.



quelques croquis du petit crâne, réalisés à partir d'images extraites du reportage de NTV. On remarque, outre la partie supérieure très aplatie, l'absence de mâchoires et les bourrelets osseux de part et d'autre du menton.

A qui sont ces grands yeux ?



LDLN, N° 368, JUIN 2003

Joël Mesnard

Une amie japonaise qui vit en France, Masako Tsuji, nous a signalé qu'une équipe de la chaîne de télévision japonaise NTV avait réalisé un reportage assez étonnant en Bulgarie. L'objet de ce reportage est un petit crâne (de la taille d'un pamplemousse, ou d'un petit melon), de forme plutôt curieuse, découvert par un promeneur. Rien n'indiquait qu'il fût facilement identifiable, et certaines de ses caractéristiques apparentes (comme l'aspect de ses cavités orbitales, ou sa bouche atrophiée) pouvaient suggérer de folles interprétations...

Sur le petit squelette décrit dans notre numéro 314, nous ne savons rien de plus qu'il y a dix ans. Quant au déplorable « squelette du Texas » (1), nous avons vu qu'il s'agissait d'un montage fantaisiste (pas nécessairement destiné à tromper, d'ailleurs ; en tout cas, sans intérêt pour nous).

Nous avons donc toutes les raisons de rester prudents, en cas de nouvelle trouvaille du même genre. Or voici qu'un troisième spécimen se signale à notre attention. Ce cas semble, à première vue, plus intéressant que les précédents, car un peu moins mal documenté.

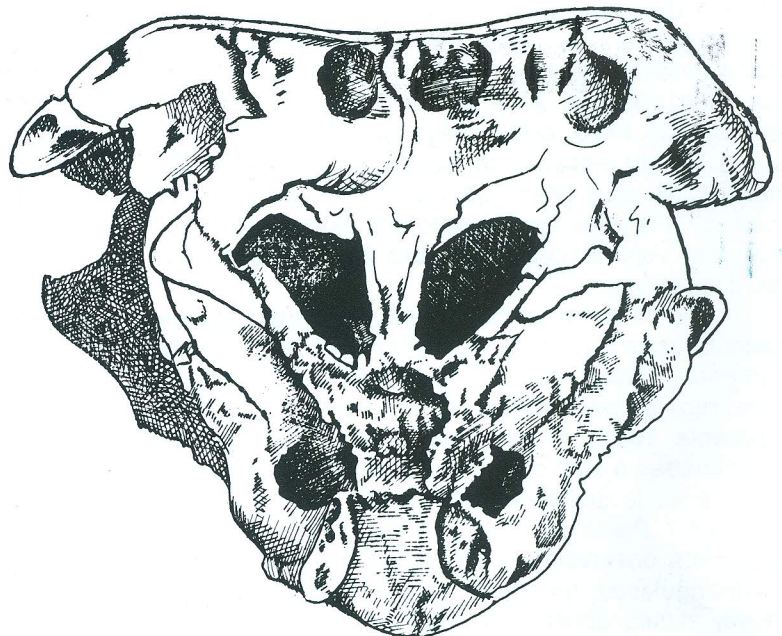
Pourtant, les premières informations disponibles restent très fragmentaires. Masako Tsuji les a recueillies sur la bande sonore du reportage de NTV. Les voici.

L'émission a été diffusée au Japon le 3 octobre 2002. Le commentaire affirme qu'un ovni a été vu dans la même région « au mois d'avril », sans précision d'année. On peut donc supposer que la découverte a été faite entre les mois de mai et de septembre 2002. Elle aurait eu lieu « près de la ville de Provdiv, à « 3 heures de voiture de Sofia, vers le sud ». Mais ce nom, « Provdiv », ne l'oublions pas, a été transcrit à partir de la bande son du reportage. On peut supposer qu'il s'agit de Plovdiv, qui se trouve à 150 km (à vol d'oiseau) de la capitale, non pas au sud, mais au sud-est (très exactement à l'azimut 120° de Sofia).

L'auteur de la découverte s'appelle Roman Gentchef (2). Il est âgé de 38 ans, et pratique le trekking (3). Il se

promenait près du lit d'une rivière, dans une région montagneuse. La rivière était couverte par une brume dense lorsqu'il découvrit au sol ce petit crâne, dont la taille est à peu près celle du crâne d'un nouveau né.

Au premier abord, le plus surprenant est la partie supérieure de ce crâne, plate comme une assiette et nettement plus large que le reste. De plus, on ne remarque pas de maxillaire inférieur articulé par rapport au reste du crâne : c'est comme si la créature avait eu... une bouche atrophiée, réduite à sa plus simple expression. Avouons que cela nous rappelle quelques dizaines ou centaines de descriptions fournies dans des contextes à caractère ufologique. Ce sentiment est évidemment renforcé par le dessin (assez évocateur...) des cavités orbitales.



Si des paléontologues se penchent (on peut rêver...) sur le contenu de ce site, sans doute seront-ils choqués, comme dans le cas bulgare, par les insuffisances du dossier. Et sans doute seront-ils exaspérés par l'explication suggérée : une histoire d'hybridation T-ET, qui aurait mal tourné. Pourtant, qui, à part ces spécialistes, pourrait examiner la chose et émettre des conclusions valables ?

5et davantage de mystère encore !

Le petit squelette évoqué dans notre numéro 314 n'est, apparemment, pas accessible.

Le crâne bulgare l'est-il ? Au moins pour l'équipe de NTV, il l'a été. Si l'on se borne à constater que certaines photos ne sont pas très bonnes, tout en refusant obstinément d'en voir de meilleures, on peut faire tous les commentaires qu'on veut...

Celui de Starchild est-il accessible ou non ? Les sites internet qui traitent de la question fournissent probablement (je n'ai pas vérifié) le fil à suivre, pour qui voudrait (et *pourrait*, car ce n'est pas forcément à la portée de tous) remonter à la source. Mais qui tentera l'aventure ?

Dans les deux derniers cas, les détenteurs des pièces (qui n'ont pas nécessairement les œuvres

complètes d'Auguste Comte pour livre de chevet...) mettent en avant l'hypothèse –imprudente– d'une origine extra-terrestre. Cela suffit à empêcher tout examen par les spécialistes qui seraient compétents, si une certaine conception de la « prudence » n'était pas, face ce type de défi, leur préoccupation dominante. Attention : mettre en avant une « explication ET » est une condition suffisante, mais nullement nécessaire, pour se heurter à un mur. Dans l'anecdote relatée au paragraphe 2, nous nous sommes bien gardés d'évoquer, si peu que ce soit, l'idée d'une possible origine ET. La précaution s'imposait, mais elle n'a pas suffi.

Or, il se pourrait que le problème soit plus vaste encore : c'est ce que semble indiquer un quatrième site internet, dont voici l'adresse :

<http://marcogee.free./archeo/cristl.html>

Il y est notamment question de plusieurs crânes de cristal, et de « fossiles impossibles ».

Dans toutes ces affaires, y a-t-il interprétation abusive, y a-t-il supercherie, recherche du profit ? Y a-t-il cécité mentale ? conservatisme obtus ? Y a-t-il tout cela à la fois ? La question se pose, et il ne sera pas éternellement possible de l'éluder.

observations
récentes
en France

tout le temps pour réfléchir...

Si les ovnis avaient toujours eu une activité comparable à celle que nous leur connaissons depuis quelques mois, en France, ils seraient probablement passés inaperçus. On peut même se demander si le mot « ovni » aurait seulement été inventé !

Si cette situation se prolongeait trop, l'ufologie pourrait vite prendre le caractère d'une recherche historique. Elle intéresserait alors de moins en moins de monde, et l'évidence du phénomène, qui n'était déjà pas perceptible par tous, ne tarderait guère à s'estomper pour de bon. Alors, les ovnis viendront-ils au secours de l'ufologie ? Affreux et stupide paradoxe ! Pourtant, la menace est bien réelle.

L'atterrissage que nous avons brièvement signalé, dans notre dernier numéro (Marssac, 28 novembre 2002) n'en était pas un : erreur journalistique. L'observation n'en est pas moins intéressante, puisqu'il y a eu deux témoins, qui ont donné des descriptions précises.

**Pechbonnieu,
20 octobre 2002**

Un article de la Dépêche du Midi du 21 octobre signale l'observation faite « hier après-midi » par M. Jean-Claude Pourrut, professeur d'histoire et géographie au collège d'Aucamville : alors qu'il mon-

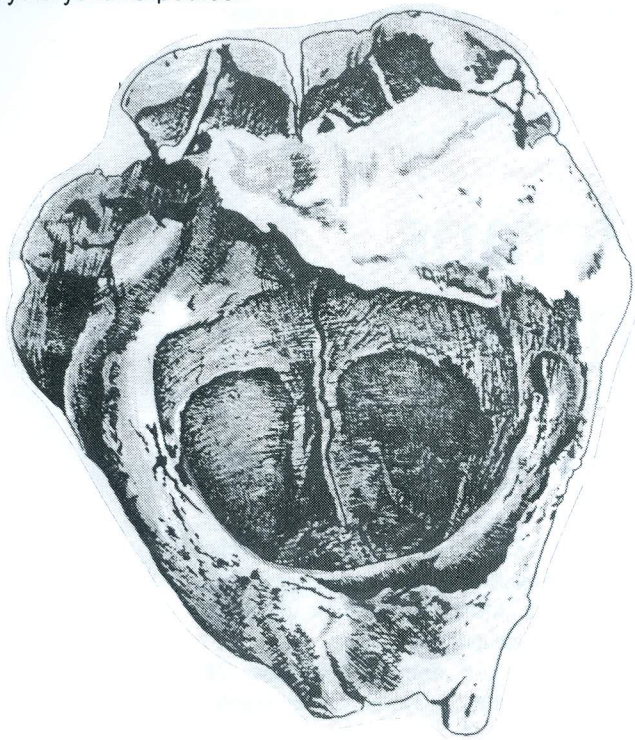
tait la côte de Pechbonnieu, vers l'émetteur de télévision, en direction de Montberon, il vit à travers son pare-brise « un petit point lumineux, très brillant, sans traînée, qui montait dans le ciel ».

Vingt-cinq ans plus tôt, il avait déjà fait une observation semblable, mais à Toulouse, et les témoins avaient, dit-il, été nombreux.

destinée au « grand public », et chacun sait –même si personne n'insiste là-dessus, ce serait de mauvais goût !- qu'au delà de trois ou quatre minutes, grand maximum, toute question qui n'est pas complètement futile lasse rapidement la plupart des gens, qui s'empressent de zapper pour retrouver, avec soulagement et délectation, un superbe jeu télévisé.

Ne peut-on pas imaginer que l'apparente légèreté de ce radiologue soit, au moins dans une certaine mesure, un effet du montage ? Le montage sert, trop souvent, à prendre, tous les éléments précis, rigoureux, vérifiables, et à les éliminer. La sédimentologie de la terrasse ? les condyles occipitaux ? Cela ferait perdre des parts de marché. Le grand public n'aime guère les condyles occipitaux !

Il est vrai que certains propos de ce médecin nous semblent osés. Mais qui sait s'il n'en a pas tenu d'autres, plus conformes aux exigences de la science, et qui auraient été éliminés au montage ? Il faudrait pouvoir *enquêter* sur cette affaire. C'est ce que nous tentons en ce moment même. Ce n'est pas aussi facile qu'on aimerait, mais avec le temps, ça finit par produire quelques résultats. Ainsi, nous avons maintenant la vue inférieure du crâne. En voici un dessin. De même que les deux précédents, il a été réalisé à partir des photos cueillies sur le site : mysteryskull.tripod.com



4. un autre mystère, apparemment

Tout d'abord, Robert Zirolo nous a signalé l'existence d'un deuxième « petit crâne bizarre ». Celui-ci, baptisé Starchild (l'Enfant des étoiles) fait l'objet d'un site internet :

<http://www.starchildproject.com/>

Il existe également un livre sur ce sujet, dont l'auteur se nomme Lloyd Pye. Pour plus d'informations, on peut consulter le site :

WWW.LLOYDPYE.COM

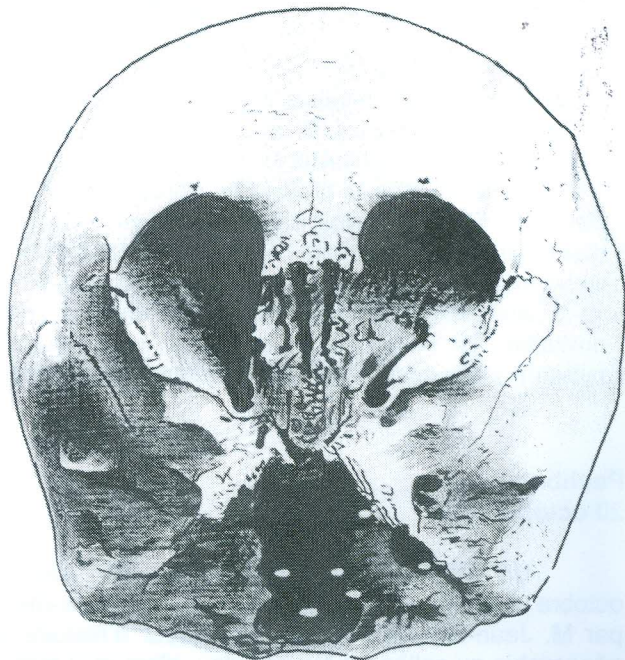
Le nom « Starchild » indique clairement que, cette fois encore, l'hypothèse d'une origine extra-terrestre a été évoquée. Pour cette seule raison, comme dans le cas bulgare, nous pouvons accorder un peu d'intérêt à la question. (Nous n'aurions pas à le faire, dans un cas comme dans l'autre, si l'origine terrestre « normale » était la seule envisageable.)

En deux mots, voici l'histoire : il y a soixante ou soixante-dix ans, une adolescente de nationalité américaine, mais d'ascendance mexicaine, est en visite chez des parents, dans un petit village à 150 km de Chihuahua, dans le Nord du Mexique. Elle décide d'aller faire un tour dans les environs. On la prévient qu'il existe des grottes et d'anciennes galeries de mines, mais que c'est dangereux, et qu'il ne faut surtout pas qu'elle y pénètre. Elle promet de ne pas le faire... et on devine la suite !

Au fond d'une galerie de mine, elle découvre des ossements, partiellement enterrés : un squelette humain tenant dans l'un de ses bras la main malformée d'un squelette de plus petite taille.

La jeune fille s'enfuit-elle en hurlant ? Non : elle déblaye ce qu'elle peut, et ressort avec les deux crânes : le crâne humain et l'autre, celui de Starchild.

Le site starchildproject prie ses visiteurs de ne pas recopier les images sans en avoir demandé l'autorisation. Le temps me manquant pour solliciter le feu vert, je me borne à dessiner Starchild : ça, on peut le faire. Il existe sur ce site trois photos du crâne : une de face, une de dessus, et une du côté gauche.



Si des paléontologues se penchent (on peut rêver...) sur le contenu de ce site, sans doute seront-ils choqués, comme dans le cas bulgare, par les insuffisances du dossier. Et sans doute seront-ils exaspérés par l'explication suggérée : une histoire d'hybridation T-ET, qui aurait mal tourné. Pourtant, qui, à part ces spécialistes, pourrait examiner la chose et émettre des conclusions valables ?

5. ...et davantage de mystère encore !

Le petit squelette évoqué dans notre numéro 314 n'est, apparemment, pas accessible.

Le crâne bulgare l'est-il ? Au moins pour l'équipe de NTV, il l'a été. Si l'on se borne à constater que certaines photos ne sont pas très bonnes, tout en refusant obstinément d'en voir de meilleures, on peut faire tous les commentaires qu'on veut...

Celui de Starchild est-il accessible ou non ? Les sites internet qui traitent de la question fournissent probablement (je n'ai pas vérifié) le fil à suivre, pour qui voudrait (et *pourrait*, car ce n'est pas forcément à la portée de tous) remonter à la source. Mais qui tentera l'aventure ?

Dans les deux derniers cas, les détenteurs des pièces (qui n'ont pas nécessairement les œuvres

complètes d'Auguste Comte pour livre de chevet...) mettent en avant l'hypothèse –imprudente– d'une origine extra-terrestre. Cela suffit à empêcher tout examen par les spécialistes qui seraient compétents, si une certaine conception de la « prudence » n'était pas, face ce type de défi, leur préoccupation dominante. Attention : mettre en avant une « explication ET » est une condition suffisante, mais nullement nécessaire, pour se heurter à un mur. Dans l'anecdote relatée au paragraphe 2, nous nous sommes bien gardés d'évoquer, si peu que ce soit, l'idée d'une possible origine ET. La précaution s'imposait, mais elle n'a pas suffi.

Or, il se pourrait que le problème soit plus vaste encore : c'est ce que semble indiquer un quatrième site internet, dont voici l'adresse :

<http://marcogee.free.fr/archeo/cristl.html>

Il y est notamment question de plusieurs crânes de cristal, et de « fossiles impossibles ».

Dans toutes ces affaires, y a-t-il interprétation abusive, y a-t-il supercherie, recherche du profit ? Y a-t-il cécité mentale ? conservatisme obtus ? Y a-t-il tout cela à la fois ? La question se pose, et il ne sera pas éternellement possible de l'éluder.

observations
récentes
en France

tout le temps pour réfléchir...

Si les ovnis avaient toujours eu une activité comparable à celle que nous leur connaissons depuis quelques mois, en France, ils seraient probablement passés inaperçus. On peut même se demander si le mot « ovni » aurait seulement été inventé !

Si cette situation se prolongeait trop, l'ufologie pourrait vite prendre le caractère d'une recherche historique. Elle intéresserait alors de moins en moins de monde, et l'évidence du phénomène, qui n'était déjà pas perceptible par tous, ne tarderait guère à s'estomper pour de bon. Alors, les ovnis viendront-ils au secours de l'ufologie ? Affreux et stupide paradoxe ! Pourtant, la menace est bien réelle.

L'atterrissage que nous avons brièvement signalé, dans notre dernier numéro (Marssac, 28 novembre 2002) n'en était pas un : erreur journalistique. L'observation n'en est pas moins intéressante, puisqu'il y a eu deux témoins, qui ont donné des descriptions précises.

**Pechbonnieu,
20 octobre 2002**

Un article de la Dépêche du Midi du 21 octobre signale l'observation faite « hier après-midi » par M. Jean-Claude Pourrut, professeur d'histoire et géographie au collège d'Aucamville : alors qu'il mon-

tait la côte de Pechbonnieu, vers l'émetteur de télévision, en direction de Montberon, il vit à travers son pare-brise « un petit point lumineux, très brillant, sans traînée, qui montait dans le ciel ».

Vingt-cinq ans plus tôt, il avait déjà fait une observation semblable, mais à Toulouse, et les témoins avaient, dit-il, été nombreux.

ou de quelle « raison » conclure de nos interrogations qu'il s'agit d'un extra-terrestre ? Besoin de croire ? Presque toute recherche sur l'histoire de la vie a commencé ainsi : face à l'« inexplicable », voire face à l'« étrange ». L'histoire de la physico-chimie aussi, du reste !

Si l'hypothèse de départ est qu'il s'agit d'un fossile, il évoque d'abord l'énorme groupe des Dicynodontes, et en particulier les dicynodontes terminaux. (...)

Quatre structures permettraient éventuellement d'évoquer le groupe des dicynodontes :

- Le dessus du « crâne » et sa platitude. Mais tous les dicynodontes n'avaient pas le crâne plat !
- Le nombre et la disposition des orifices ou « fenêtre » qu'on croit distinguer sur les photographies.
- Les expansions postéro-latérales en « ailes » que l'on devine, en particulier sur vos dessins interprétatifs.
- Une structure bilatérale (une de chaque côté) équivoque, qui apparaît tantôt en relief, tantôt en creux, dans la partie inférieure du crâne. Chacune évoque une alvéole de grosse dent caniniforme. De certains clichés et de l'un de vos dessins se dégage l'impression qu'un fragment de racine dentaire pourrait être en place dans la cavité alvéolaire, si c'en est une (à droite, la droite anatomique, du côté gauche de l'observateur et du plan de la figuration)
- Dans certaines familles de dicynodontes, il existe en effet un étui corné supérieur (un bec) de part et d'autre duquel passent en oblique vers l'extérieur et le bas deux « canines » ou « défenses » (...). Le rôle supposé de ces dents, à l'image de ce qui est observé chez certains animaux actuels, serait d'avoir servi « d'outils » annexes au bec corné : fouissage, décortiquage d'arbres, et c.

(7). Ainsi que je l'ai dit, peu de paléontologues me suivraient dans mon essai d'interprétation à partir d'une base aussi mal assurée et biaisée, et à partir de structures tant improuvées. (...)

Les dicynodontes ne sont pas connus en Europe occidentale, même si rien ne permet d'affirmer qu'ils n'y ont jamais vécu. Ils sont surtout bien connus en Afrique du Sud, en Asie et dans les Amériques.

Il est exceptionnel de trouver d'emblée un « crâne » aussi complet lorsqu'une région géologique donnée n'a jamais livré le moindre fragment de fossile du groupe concerné. On découvre généralement des indices précurseurs de la découverte. (...)

Le sommet « en casquette » observé sur certaines des reproductions est, à n'en pas douter, une caricature de ce que l'on serait en droit d'attendre dans le groupe des dicynodontes.

(8) (...) Ne revenons pas sur l'inanité incompréhensible que représente l'absence de souci des

enquêteurs, en ce qui concerne le contexte géologique de l'« affaire ». Comment pourrait-on prêter attention à un groupe qui procède ainsi, par simple souci du sensationnel, et — qui sait ? — peut-être par recherche de la rentabilité financière, la bonne foi étant alors étayée par une ignorance faramineuse de la difficulté de toute recherche scientifique digne de ce nom.

M'intrigue surtout, en l'occurrence, la personnalité, la psychologie non-critique du « radiologue » en question, quels que puissent être ses états de service en tant que radiologue peut-être confirmé. Pourquoi ce simplisme ? Mystère !

(9). Si je voulais résumer hâtivement ma façon de voir :

Je souhaiterais que, s'il y a approfondissement par d'autres de l'affaire, ils commencent par aller dans une bibliothèque géologique, consulter une carte géologique de la région (échelle 1/50 000 au plus). Et qu'ils se la fassent éventuellement argumenter par un géologue, et en fonction du contexte de la découverte. Que la structure osseuse soit vérifiée. Qu'un paléontologue soit consulté, mais que la pièce elle-même lui soit présentée. Sinon, à quoi bon ? (...)

Que l'on pense donc à l'intervention possible de gens malhonnêtes. L'âge me venant, et en même temps l'exacerbation du sens de mes responsabilités, la supercherie en ce domaine des ovnis me paraît de plus en plus malhonnête, ou d'une insigne stupidité.

Je ne suis pas contre l'hypothèse ET. Mais je fais remarquer alors (...) que la pièce en question a peu de caractères humains. Le « radiologue » en question a-t-il tenté, par simple triangulation sommaire, de se faire une idée de la capacité encéphalique ?

D'autre part, une structure humaine (sens large) est un aboutissement biologique. Les structures y sont plus fonctionnelles et plus « efficacement denses » que dans le reste du monde animal. Tout y est plus simple et plus « performant » au sens mécanique, mis à la disposition de la fonction encéphalique. C'est tout le contraire de cette aberration qui m'est présentée, même si cette aberration renferme en elle une signification et une cohérence interne. (...)

Je vous avouerai que ma perplexité est très grande. »

Nous ne remercierons jamais assez l'auteur de ces lignes pour l'éclairage qu'il nous offre sur cette affaire. Il est précieux, parce que de nature à nous éviter des erreurs de jugement. Et pour d'autres raisons encore : les manifestations de courage et d'indépendance d'esprit ne sont pas si fréquentes...

L'émission de télévision dans laquelle ce bref reportage a été diffusé n'a, de toute évidence, aucune prétention scientifique. Souvenons-nous de ce qu'en disait Masako Tsuji : C'est une émission qui vise plus à étonner qu'à vraiment enquêter sur un sujet. Elle est

des nouvelles du petit crâne



LDLN, N° 369, SEP 1993

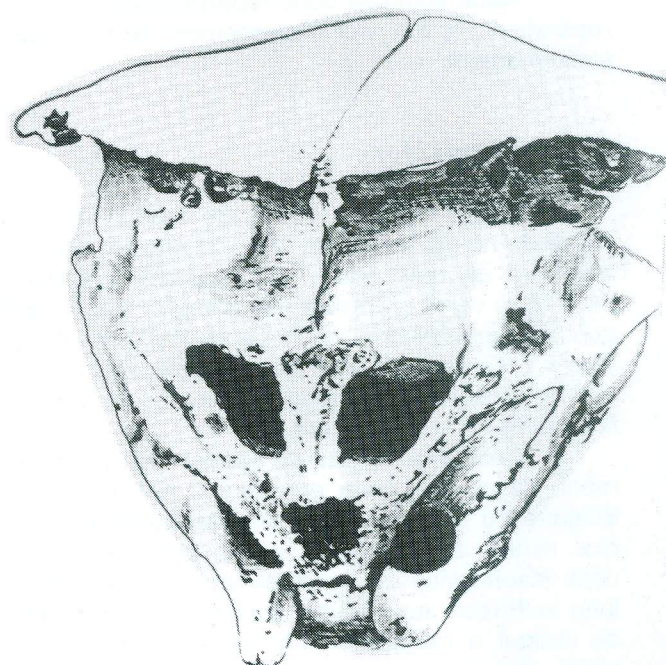
Joël Mesnard

La question du « petit crâne bulgare » reste sans réponse, et on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il en soit ainsi longtemps encore... si ce n'est plus. Néanmoins, divers éclairages rendent progressivement l'énigme moins vague. D'autres élargissent le problème à divers spécimen tout aussi étranges, peut-être comparables, peut-être radicalement différents. Tout cela n'est pas très simple. Essayons de faire le point.

1. l'origine se précise

Contrairement à ce que nous avons cru pouvoir déduire du reportage japonais, l'objet n'aurait pas été trouvé « entre mai et septembre 2002 », mais en 2001, à 200 km de Sofia, entre Madan et Ardino. Sa masse serait de 250 g. (Un chiffre aussi rond n'est probablement qu'approximatif).

Ces renseignements, que nous devons à l'amabilité de Laurence Rodriguez, ont été pêchés sur le site internet mysteryskull.tripod.com, où ils étaient déjà accessibles à une date antérieure à la fin juin 2002. Ce site présentait (et présente peut-être encore) d'excellentes photos, de face, de côté (droit et gauche), de dessus et de dessous, qui lèvent de nombreuses ambiguïtés quant à l'aspect de la chose, et devraient en faciliter l'appréciation par les spécialistes. A condition qu'ils veuillent bien examiner la question. Et là, étant donné le canal par lequel la découverte a été diffusée, rien n'est gagné d'avance, comme le montre l'anecdote que voici.



2. un échange fructueux !

Un beau jour du début mai, Claude Lavat et moi sommes allés à la meilleure source qui soit, dans l'espoir de recueillir, précisément, les impressions de spécialistes compétents.

Quelle idée nous avons eue là !

Deux spécialistes, certainement éminents, ont bien voulu nous recevoir (si on peut appeler ça ainsi : debout, dans le hall d'entrée), et jeter un coup d'œil sur nos images. Etant donné que nous n'avions pas le petit crâne sur nous (!), que nous n'étions même pas capables de dire où il se trouve, et que nous ne savions rien de la nature géologique du site, on nous a dit très explicitement, et à plusieurs reprises, que *des scientifiques qui se pencheraient sur la question perdraient leur temps*. C'était très clair, et ça aurait même pu être exprimé plus crûment !

On nous a également reproché le manque de netteté de nos images. (J'avais simplement photographié de très médiocres arrêts sur images de la vidéo



japonaise). J'ai précisé que je pouvais apporter, avec un délai de quelques jours, des images de bien meilleure qualité. Réponse : « Non, non, c'est pas la peine ».

Je n'ai rien dit, mais j'ai trouvé surprenant qu'on déplore la mauvaise qualité de nos photos, tout en refusant d'en regarder de meilleures. Décidément, je ne comprendrai jamais rien aux subtilités de la méthode expérimentale.

Comme la médiocre définition de mes photos revenait sans cesse dans la conversation, j'ai enfoncé le clou, de plus en plus lourdement, plus pour faire rire Claude (car l'ambiance tournait légèrement à la farce) que dans l'espoir d'aboutir : j'ai répété systématiquement que je pouvais en produire de meilleures, sous quelques jours (ce qui était vrai). La réponse n'a jamais varié.

Nous sommes donc repartis, joyeux. Bilan de l'opération : un PV pour dépassement de la durée de stationnement.

3. un avis précieux

Quelle qu'ait pu être notre déception, de voir que nous ne parviendrions pas à intéresser nos interlocuteurs au petit crâne (ils craignaient, apparemment, qu'il s'agisse en réalité d'un faux), il faut admettre que les éléments dont nous disposons sont « un peu légers ». Ce qui n'interdit pas, à notre avis, de chercher à en savoir davantage, et c'est là, au fond, que nos points de vue divergent.

Cette insuffisance du dossier (ou plus exactement, de ce que nous en savons, car d'autres, en Bulgarie ou ailleurs, disposent d'éléments autrement plus riches, à commencer par la pièce elle-même), cette insuffisance est parfaitement exposée dans un long texte que Jean-Michel Dutuit a eu la gentillesse de rédiger à notre intention. Nous ne remercierons jamais assez ce chercheur, totalement impliqué dans des travaux d'une autre nature et incomparablement plus sérieux, d'avoir consacré du temps à un sujet dont on peut craindre qu'il soit futile, et qui en tout état de cause se présente comme... douteux.

Il importe de comprendre que ce texte, dont des extraits vont suivre, ne constitue en aucune manière un rapport d'expertise scientifique (ce qui serait impensable sans un examen de la pièce elle-même et les analyses de sa structure). Il s'agit simplement d'indications qui apportent des éléments de réponse aux questions que chacun peut se poser, et qui nous mettent en garde contre un enthousiasme excessif qu'on pourrait éprouver pour cette petite énigme. Au modeste niveau qui est le nôtre, c'est déjà beaucoup.

Voici donc des brefs extraits du long texte (7 pages, plus des documents annexes) que les photos tirées de la vidéo ont inspiré à Jean-Michel Dutuit :

« Je vous avoue que je suis très perplexe, après avoir réfléchi aux « insuffisances » de l'affaire... Je rappelle que nous sommes dans un domaine de considérations (restes osseux supposés d'origine

« extraterrestre ») où les supercheries et malveillances, parfois d'une idiotie retentissante... ont été fréquentes.

1. J'ai eu ici à considérer :

a)

des photographies tirées d'une cassette vidéo en couleur. Les tirages papier sont corrects dans l'ensemble, mais de qualité très inférieure à ce qu'on est en droit d'attendre pour une « expertise » anatomique, même superficielle, lorsqu'on ne dispose pas de la pièce elle-même.

L'éclairage de la pièce « osseuse » n'est en rien conventionnel pour un paléo-anatomiste (intérêt de ramener à une norme comparative) et « écrase » les plans, traite au même gabarit toutes les structures. Des reliefs en creux sur certains clichés apparaissent parfois en relief sur d'autres clichés.

Aucune des orientations proposées n'est vraiment conventionnelle.

Il n'y a aucune jauge métrique, hors les mains du présentateur sur un cliché sans grand intérêt.

Les radiographies, dans l'état des reproductions dont je dispose, n'apportent rien.

b)

J'ai disposé aussi des dessins interprétatifs (1) (...). Par méconnaissance interprétative, (ils) figurent la pièce en semant parfois la confusion dans les structures : c'est ainsi que les cassures, fêlures, fentes, érosions, sutures, lignes de rupture de surface, sont traitées de la même façon, voire même parfois de façons contradictoires en des figurations différentes.

2. L'« affaire » est noyée dans l'obscurité scientifique (géologique) totale : il est parlé d'une « terrasse » comme lieu de découverte.

On peut penser, par principe, qu'il s'agit d'une « terrasse alluviale ». Mais il n'y a aucune précision quelconque dans le texte explicatif qui m'a été joint. On peut noter que la lecture d'une carte géologique de la région, même mauvaise, aurait permis de se faire une idée du contexte géologique régional, et peut-être même de savoir à quel « étage » géologique (nom de la glaciation, p. ex.) se rattache cette terrasse. On aurait aimé savoir quelle était la sédimentologie de cette terrasse, à condition¹ qu'il s'agisse réellement de ce que, géologiquement, on appelle « terrasse » (alluvions déposées entre deux phases érosives). Car il peut s'agir aussi d'une strate ancienne affleurant dans le lit du fleuve (strate sectionnée par le fleuve et non recouverte d'alluvions récentes). En ce dernier cas, la problématique chronologique change du tout au tout.

Strictement aucune indication à implications paléontologiques ne peut être tirée de cette carence primitive.

1 : ceux qui illustrent l'article de notre précédent numéro (NDLR)

Le document le plus étrange...



Un squelette d'ufonaute au Vénézuela?

LDLN, N° 314, Dic 1992

De deux choses l'une: ou bien la photo que voici est le plus extraordinaire document jamais publié, quelque chose d'aussi sensationnel que les photos des premiers astronautes marchant sur le sol lunaire, ou bien...

... ou bien c'est un faux. Quelque chose comme l'annonce de l'arrivée triomphale de Nungesser et Coli à New York par *La Presse* du 10 mai 1927.

Comment savoir? Comment savoir si ce document présente un intérêt extraordinaire, ou bien pas d'intérêt du tout?

Apparemment, il n'existe pour le moment aucun moyen de le savoir. Mais la question se pose effectivement, et ne peut manquer d'intéresser les lecteurs de *Lumières dans la Nuit*. Au fond, l'immense interrogation que pose cette photo n'est pas très différente de celle que pose tout témoignage, en ufologie...

Il n'est pas possible de faire dire à cette photo plus que ce qu'elle dit effectivement, mais un médecin et anatomiste –qu'on peut certainement qualifier d'éminent– a bien voulu l'examiner pour nous avec une très grande attention, et les conclusions qu'il a rédigées constituent sans doute l'analyse la plus poussée qu'il était possible d'en faire.

Une origine qui n'est pas claire...

Le plus gênant, dans cette affaire, c'est sans doute l'origine du cliché, qui est très énigmatique. C'est un ufologue français résidant au Brésil, Claude Raffy, qui l'a reçu par la poste, à Fortaleza, en janvier 1986. Simultanément, des membres d'un groupe ufologique brésilien, le CPU (Centro de Pesquisas Ufologicas), ont reçu deux autres clichés, qui montrent le même squelette sous des angles à peine différents, et dont la qualité n'est pas meilleure.

Le plus étrange, c'est que l'expéditeur de ces photos est totalement anonyme. A-t-il voulu faire un beau cadeau à des ufologues, ou bien a-t-il voulu leur faire une farce? Toute la question est là.

L'expert que nous avons consulté est parvenu à la conclusion que, s'il s'agit d'un mon-

tage, il est à coup sûr l'oeuvre de quelqu'un qui dispose de connaissances très étendues, au moins dans les domaines de l'anatomie et des mécanismes de l'évolution.

Il semble que cette photo (ou l'une des deux autres) ait été publiée par le journal *El Mundo*, de Caracas, dans les années soixante-dix. Ce journal n'existe plus, et a été racheté par *La Nacion*. Le squelette aurait été récupéré par des militaires vénézuéliens dans l'épave d'un ovni accidenté, et cette épave n'aurait été découverte que plusieurs années (au moins quatre) après le crash.

Claude Raffy et ses amis du CPU s'efforcent d'en savoir plus sur l'origine de la photo et sur le fond de l'affaire. Ils nous communiqueront les résultats qu'ils pourront obtenir. Venons en maintenant à l'analyse du document.



Montage ou réalité? Voici la photo qui pose un immense problème. Seule une enquête (probablement longue, coûteuse et difficile) permettrait peut-être de trancher. Les espoirs, dans ce domaine, reposent avant tout sur une organisation ufologique brésilienne, le Centro de Pesquisas Ufologicas (caixa postal 1267, CEP 60 000, Fortaleza (Ceara), Brasil).

Quelques éléments de réflexion

à propos d'un bien étrange spécimen anatomique

J.-M. B.

Préambule

Un rapport d'expertise d'ordre anatomique m'a été demandé. Il concerne un cliché en couleur du squelette d'une espèce non identifiée. Compte tenu des caractères tout à fait particuliers de ce squelette, je voudrais préciser les éléments suivants du contexte:

La qualité de la photographie est bien loin de correspondre à celle qui serait nécessaire pour une étude scientifiquement significative du squelette. Qui plus est, je n'ai eu que des éléments sommaires et invérifiables pour le moment en ce qui concerne la date et les circonstances de découverte de la pièce anatomique, sa provenance. Or ce contexte est toujours primordial, a fortiori pour ce type d'étude qui pourrait s'apparenter, par certains aspects au moins (appréciation des traumatismes par exemple) à de la médecine légale! Enfin, on ne peut pas exclure, par souci de rigueur, qu'il puisse s'agir d'un faux. Je ne peux donc mener cette analyse que dans l'esprit d'un jeu intellectuel. Les conclusions que je tenterai d'en tirer devront être considérées comme d'ordre indicatif, et en aucun cas scientifiquement acquises.

Ce qui m'a néanmoins décidé à tenter cette étude est l'ensemble des questions qu'elle soulève. Je vais m'efforcer de m'expliquer un peu mieux ci-après.

La photographie que j'ai pu examiner était en couleur, à dominante brune, de format approximatif 10x15 cm. Au premier examen, tout jugement critique étant d'abord suspendu, on peut y distinguer un petit squelette, d'apparence humaine. Le fond sur lequel se détache cette pièce "anatomique" est le veston d'un homme dont la main gauche semble désigner le thorax du petit squelette à l'aide d'un stylo. Un anatomiste a quelques raisons de se trouver perplexe face à ce cliché, si peu qu'il en pousse l'étude.

- La première réaction, assez spontanée, est alors d'attribuer cette pièce anatomique à un fœtus ou à un squelette de nourrisson. Mais cette explication ne tient plus dès que la réflexion est basée sur un examen plus précis. Car l'un des faits majeurs à retenir est que l'ossification du squelette (son degré d'ossification lié à l'âge) est apparemment de type adulte. D'autre part, les caractères crâniens sont totalement aberrants et ne rappellent aucun des grands types connus de monstruosité crâniennes.

- La deuxième tentation est alors de se débarrasser du problème en classant l'affaire dans les supercheres. Rappelons qu'une des plus célèbres fraudes "scientifiques" du siècle (le canular débuta en 1912 et dura 40 ans) fut l'affaire de Piltdown. Les auteurs de la supercherie parvinrent à faire croire à un aéroportage de paléontologues et anatomistes célèbres que venait d'être découverte une pièce maîtresse de l'évolution humaine (voir par exemple: La recherche: a) III, 28 998-1002; et b) XI, 113, 858-868). Teilhard de Chardin fut impliqué dans cette histoire, et l'on discute encore du rôle exact qu'il y joua. On ne peut donc se départir d'une légitime méfiance, qui est avant tout prudence scientifique élémentaire.

Pour ce qui est de la pièce étudiée, *autant que nous puissions en juger d'après un simple cliché photographique*, s'il s'agit d'une supercherie, alors l'illusion recherchée est excellente. Dans ce cas de figure, le travail de montage du squelette aurait demandé, à notre avis du moins, bien plus de connaissances de base, d'invention et d'imagination que la mandibule d'orang outang grossièrement trafiquée de Piltdown n'en a nécessité. Pour quelqu'un de familier avec les techniques de préparation et de moulage des pièces anatomiques actuelles ou fossiles, mais réserve étant faite du contexte photographique, le squelette figuré donne une parfaite impression de réalité, et surtout de "logique anatomique". S'il devait s'agir d'un faux, en ce cas il ne s'agirait donc pas d'un "faux grossier". Certes, la photographie aussi est truquable, mais que l'on veuille bien voir qu'en l'occurrence le problème serait tout autre que d'accréditer simplement l'existence d'un objet manufacturé non identifiable. Si l'on veut suggérer l'existence d'un squelette extraordinaire (sortant totalement du domaine de nos connaissances acquises), le problème de sa seule figuration sur papier n'est pas l'essentiel. Les auteurs du montage devraient surtout avoir une représentation scientifiquement cohérente, donc crédible, de ce qu'ils veulent faire croire. Or, que l'on sache qu'une *pièce anatomique telle qu'un squelette de primate est à elle seule le condensé de toutes nos connaissances sur la vie terrestre*. Dès lors, quel spécialiste, ayant des connaissances approfondies à la fois en anatomie humaine et animale, en

embryologie et sciences de l'évolution, serait assez fou, ou assez vénal, pour perdre son temps à un tel montage ? Dans quel but ferait-il cet investissement mental, d'intérêt intellectuel équivoque pour le

moins ? Pour fonder ou renforcer une légende ? ...Et pour qui ? L'interrogation doit néanmoins demeurer.

- En troisième hypothèse, l'analyste se demande s'il ne pourrait pas s'agir d'un cas de nanisme ou d'une pathologie (hydrocéphalie majeure par exemple). Mais rappelons qu'il s'agit d'un squelette présentant une ossification achevée. Pour des raisons que nous ne détaillerons pas, il ne pourrait s'agir alors que d'un nanisme de type hypophysaire (nanisme "harmonieux"). Même en excluant toute considération touchant aux dimensions, un tel cas de figure nous paraît difficile à admettre, à commencer parce que les caractères crâniens sont aberrants. Le crâne d'un nain hypophysaire est normal. Et même l'association artificielle d'un crâne tératologique (monstreux) avec un squelette post-crânien de nain hypophysaire ne cadrerait pas avec la pièce examinée. Nous ne pouvons pas entrer dans l'argumentation, trop technique et trop longue.

- De la même façon, on ne peut pas envisager l'association artificielle crâne de singe (même tératologique) + squelette post-crânien de nain, cette association intervenant dans le contexte d'une supercherie.

- Quant aux autres hypothèses, elles appartiennent à la fiction, *dans l'état actuel de la science du moins*, pour utiliser une formule consacrée... et aussi pour nous tirer d'affaire !

Le contexte photographique. Interrogations

La source de lumière principale semble provenir d'un flash attendant à l'appareil photographique, un peu sur la gauche de la pièce (gauche anatomique) et à hauteur de ses orbites approximativement. La pièce anatomique est présentée par un homme en veston assez clair, finement quadrillé. On peut reconstituer la position des membres supérieurs du présentateur. Sa main droite était en haut de la calotte crânienne du petit squelette, tandis que de sa main gauche il en désigne le thorax ou l'humérus (bras) à hauteur des 7e ou 8e côtes. Comme on doit supposer la verticalité du présentateur, et que sa main droite n'enpaupe de toute évidence pas le crâne du petit "sujet", il devait exister un autre moyen de préhension. Serait-ce un crochet, comme pour certains squelettes humains de démonstration ? En ce cas, aucune armature métallique de soutien n'étant apparente, quel était le moyen de cohésion des os du squelette ? Il n'est pas monté sur une plaque, car l'on peut voir le veston du présentateur dans les intervalles libres du squelette. On peut imaginer des points de colle pour solidariser l'ensemble. La légèreté du spécimen semble avoir pu l'autoriser.

Dans l'hypothèse où ce squelette serait un vrai squelette, on peut remarquer qu'il ne s'agit probablement pas

d'un squelette "vieilli" par des dizaines d'années d'ensevelissement, mais d'une pièce encore colorée par les pigments sanguins. Par conséquent, on pourrait accepter l'hypothèse d'un squelette dont les éléments osseux seraient encore solidarisés par des ligaments et tendons momifiés, déséchés. Autre élément allant dans ce sens: la cage thoracique est assez sombre, comme si l'ombre portée dénotait l'existence de tissus autres que les os, et assurant la cohésion des os du thorax. Il existe aussi un certain flou du squelette post-crânien, justement au niveau du thorax où le contour des côtes n'est pas net, comme festonné par des débris de tissus mous. On remarque aussi des ruptures de plans qui suggèrent davantage un montage "naturel", par momification de ligaments, de tendons ou de muscles, après traumatismes, plutôt que par des moyens mécaniques artificiels. Il ne faut cependant pas éluder la possibilité d'un renfort artificiel de cette cohésion des os par des fils de nylon invisibles.

Par contre, l'alignement rigoureux des vertèbres cervicales, et surtout la liaison très imparfaite du crâne avec le cou, biomécaniquement difficilement concevable, nous laissent assez démunis d'explications. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Disons déjà que *s'il s'agissait d'un crâne humain* et d'un squelette non disloqué du cou (les vertèbres cervicales sont parfaitement empilées), en ce cas l'intervalle que l'on constate entre l'atlas supposé (la première vertèbre cervicale, du reste non reconnaissable ici) et les condyles occipitaux de la base crânienne, ce hiatus ne se comprendrait absolument pas. Car il représente à lui seul au moins la moitié de la hauteur du cou, tel que nous l'observons ici. Il y a donc là, en ce qui concerne la connexion crâne-cou, une interrogation que l'on ne peut pas écarter. C'est un élément déterminant pour suggérer que le squelette ait pu être l'objet d'un minimum de préparation. Nous formulerons ultérieurement d'autres interrogations à propos de cette région cervico-crânienne.

La mise au point photographique (s'il y a eu mise au point !) semble avoir été faite sur la partie faciale du crâne présenté. C'est la partie du squelette où l'on peut noter le plus de détails. Le veston du présentateur est certes flou mais il nous permet de mieux nous repérer dans l'accumulation des os et leurs ombres. On discerne le bouton d'attache du veston (la veste est fermée), et un bouton sur la manche droite du présentateur. On reconnaît l'ouverture de la manche gauche, l'avant-bras du présentateur étant perpendiculaire au plan du cliché. Dans l'ouverture médiane du veston, on croit reconnaître: en haut, une épingle de cravate (à hauteur de la tête humérale de la pièce anatomique), en bas la ceinture du pantalon. Ces éléments, ainsi que la main du présentateur, permettent une estimation, certes grossière, des dimensions de la pièce anatomique.

L'objet d'étude s'étend le long du bord du veston du présentateur. Il ne cache pas l'entre-ouverture médiane du veston, sauf probablement en haut, le crâne se situant pro-

blement devant le noeud de cravate, devant la partie interne de l'épaule droite et sous le menton du présentateur. En bas, la partie *visible* du squelette se termine 3 à 4 cm sous la boucle de ceinture du présentateur.

Etude de la pièce anatomique sur photographie

J'utiliserai le minimum possible de termes techniques ou m'efforcerai de les définir. On a déjà pu noter cependant que lorsque l'on parle de droite ou de gauche, il s'agit de celles de la pièce anatomique et non celles du cliché (il y a donc inversion apparente). Les noms d'os utilisés sont les noms utilisés internationalement en anatomie humaine. Tout dictionnaire de volume moyen permettra de les situer.

1. Présentation

Le squelette apparaît presque en vue latérale. Le crâne est en légère hyperextension (il est un peu renversé vers l'arrière). Il semble aussi être très légèrement tourné vers la gauche.

Le crâne est légèrement tronqué en haut par le bord supérieur du cliché. On peut toutefois avoir une idée correcte du contour crânien supérieur par prolongation des contours observables. L'hémi-thorax gauche est visible, ainsi que l'extrémité médiale (interne) des côtes inférieures droites.

Le membre supérieur gauche est bien visible, sauf la main, probablement située devant et un peu en-dessous du pubis du sujet, si elle existe. Le membre supérieur droit n'est pas visible hormis, peut-être, l'extrémité supérieure de l'humérus. Elle apparaît sur le fond de la veste du présentateur.

En ce qui concerne le membre inférieur gauche, l'os iliaque (ceinture pelvienne) et le fémur sont représentés, mais ils sont apparemment mal conservés, ou mal photographiés. Cette partie iliaque du bassin, et ce que l'on croit deviner du sacrum, paraît un peu déjetée vers l'avant.

La partie cervicale du rachis (colonne vertébrale) est rectilinéaire, évoquant un maintien par tige métallique.

La partie lombaire du rachis semble assez haute, mais elle est probablement mal conservée.

2 Estimation des dimensions

Si nous décidons de façon arbitraire que le présentateur mesure 170 cm et que son type morphologique se situe également dans la moyenne, nous pouvons admettre que la largeur globale de ses quatre doigts visibles représentent 10 cm. Nous aboutissons alors aux *estimations très incertaines* suivantes:

- L'ensemble du squelette pourrait mesurer entre 65 et 70 cm.
- Le crâne (maxillaire inférieur compris) aurait 18 cm de

hauteur.

- Le cou aurait 5 cm de hauteur.
- Le thorax aurait 13 à 14 cm de haut.
- Le membre supérieur pouvait mesurer de 20 à 25 cm.
- La hauteur du membre inférieur ne peut pas être estimée, mais ils étaient probablement guère plus long que le membre supérieur.

Commentaires succincts: Un nouveau-né humain mesure de 50 à 52 cm, un enfant d'un an 75 cm. S'il s'agissait d'un homme, il aurait probablement moins d'un an.

Chez l'homme adulte, le rapport entre la tête (sans le cou) et l'ensemble du corps est de 1/7 à 1/8. Ici le rapport est d'environ 1/3.5, c'est-à-dire encore supérieur à celui d'un nouveau-né humain normal (*non hydrocéphale*). Mais rappelons une fois de plus que la dimension du spécimen est celle d'un enfant de 10 mois environ. La tête à elle seule est nettement plus haute que le thorax. Sa hauteur relative est donc considérable. La boîte crânienne étant assez sphérique, une estimation grossière du périmètre crânien donne un chiffre entre 56 et 60 cm, soit un périmètre pouvant correspondre à celui d'un adulte humain normal.

Un autre rapport remarquable, corrélatif des chiffres précédents, est celui de la hauteur faciale à la hauteur de la boîte crânienne. Chez l'homme adulte, on peut considérer qu'il est de 1. Il semble ici être de 1/2, la boîte crânienne étant deux fois plus haute que la face.

3. Caractères anatomiques

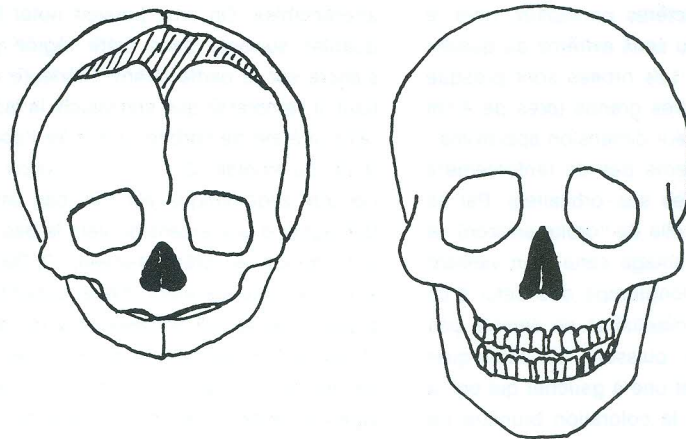
Le terme "sagittal" signifie: dans le plan vertical médian du corps (celui qui nous partage en deux moitiés symétriques).

A. Plan général du squelette

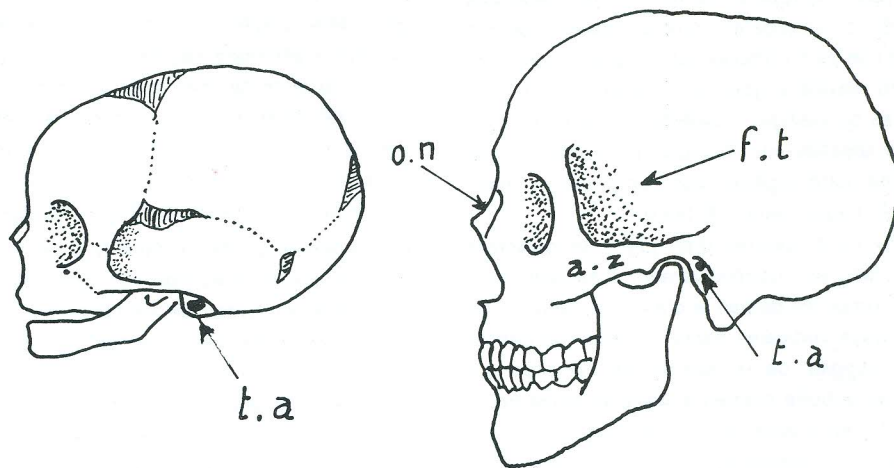
La seule chose qui nous ait été dite quant à la provenance supposée de la pièce anatomique est qu'il s'agirait du lieu d'un crash d'ovni. Sans pouvoir développer ici des considérations de biologie théorique, il est une chose qui doit être vigoureusement soulignée. Dans un tel contexte supposé, c'est-à-dire l'intrusion dans l'espace terrestre d'un être qui est étranger à cet espace (rappelons que nous jouons le jeu jusqu'au bout), le plan *général* de ce squelette, tout cela est étrangement semblable au plan des animaux vertébrés terrestres et surtout au plan primates. Ce pourrait être en soi un argument suffisant pour crier à la supercherie.

B. Massif facial

Par massif facial, nous désignons la partie antérieure du crâne située sous les ossifications frontales, le maxillaire



Crâne d'homme, de face. A gauche, crâne de nouveau-né, à droite crâne d'adulte. On remarquera la très grande fontanelle antérieure du nouveau-né (surface hachurée). Elle témoigne d'une ossification immature du crâne. On notera également la béance des narines osseuses (en noir). Pour ce qui est des proportions des volumes, c'est le crâne du nouveau-né qui se rapproche le plus du spécimen étudié sur photographie.



Crâne d'homme, de profil. A gauche, crâne de nouveau-né, à droite crâne d'adulte. On remarquera: a) l'existence des fontanelles (surfaces hachurées); b) l'existence d'"os propres du nez" formant l'arête nasale, au-dessus des narines osseuses et en avant des orbites (la pointe du nez étant faite de cartilages qui ne se conservent pas); c) la hauteur plus grande du massif facial par rapport à celle de la boîte crânienne.

Abréviations: a.z.= arcade zygomatique; f.t.= fosse temporale; o.n.= os propres du nez; t.a.= trou auditif.

inférieur (appelé aussi "mandibule") étant exclu. Nous ne ferons qu'en souligner les caractères principaux, dont le minimum que l'on puisse dire, au sens extrême du qualificatif, est qu'ils sont "étranges". Les orbites sont presque jointifs, circulaires, relativement très grands (près de 4 cm de diamètre chacun, ce qui est leur dimension approximative chez l'homme). On ne discerne pas de renforcement sus-orbitaire du frontal (d'arcades sus-orbitaires). Par sa très faible hauteur (la moitié de celle de l'orbite environ), le maxillaire supérieur évoque davantage celui d'un vieillard ayant perdu ses dents depuis longtemps que celui d'un jeune enfant. Le bord oral des maxillaires ne semble pas porter de dents, encore que puissent se remarquer quelques saillies (deux à droite et une à gauche) qui ont la situation de petites dents. Mais la coloration brunâtre de ces corps non identifiés, et leurs contours imprécis font douter qu'il puisse s'agir de dents. Des structures assurément plus significatives et bien observables sur le maxillaire gauche sont les suivantes: Dans sa partie inférieure, le maxillaire gauche montre trois à quatre renflements que l'on pourrait interpréter comme des murailles d'alvéoles dentaires ou des vestiges d'alvéoles. On doit remarquer que chez l'homme la partie dentaire du maxillaire montre certains reliefs déterminés par les racines dentaires, reliefs davantage visibles au niveau des canines et incisives, tant chez l'adulte que chez l'enfant, mais ces reliefs ne sont jamais aussi prononcés que ceux que l'on croit pouvoir identifier sur cette photographie, de médiocre qualité, n'hésitons pas à le répéter de façon à pondérer nos interprétations. Si l'on en juge au nombre maximum de ces renflements que l'on peut compter sur toute la longueur du bord dentaire du maxillaire gauche, il aurait pu y avoir 5 alvéoles dentaires ou vestiges d'alvéoles (nous entendons par là de traces laissées par l'évolution). Rappelons que chez un adulte de notre espèce nous comptons au maximum 8 alvéoles à chaque héli-mâchoire.

Autant que la photo permet d'en juger, le caractère majeur de cette face est, corrélativement à sa réduction, son organisation simplifiée de part et d'autre de deux lignes de force mécaniques verticales parasagittales (de part et d'autre du plan sagittal de la face), lignes de force qui viennent supporter la boîte crânienne dans sa partie frontale. Chez nous il y en a deux de chaque côté: les "piliers canins et maxillaires". Il semblerait qu'il y ait une autre ligne de force de chaque côté, horizontale cette fois-ci et constituée par la partie "alvéolaire" de chaque maxillaire. Entre cette partie masticatrice et l'orbite, il y a enfoncement de la partie infra-orbitaire du maxillaire. Il y est apparemment réduit à peu de chose: un triangle de quelques millimètres de côté. Latéralement et vers l'arrière, on retrouve une plage trapézoïdale correspondant, par sa situation, à ce qui est chez nous l'ancrage facial (pommette) de l'arcade dite "zygomatique". C'est aussi une zone de résistance mécanique latérale de la face. Ce plan est perpendiculaire à l'incidence du faisceau lumineux et il y a peu

d'ombres portées. De ce fait les reliefs sont difficilement appréciables. On croit pouvoir noter les éléments remarquables suivants dans cette région par laquelle la face s'ancre sur la partie latéro-inférieure du crâne: 1) Vers le haut, il semblerait que soit visible la face externe de la muraille latérale de l'orbite (union de l'apophyse orbitaire externe du frontal). 2) On croit pouvoir observer aussi que l'arcade zygomatique est très bas située, ce qui pourrait témoigner d'une extension vers le bas de la base du crâne (par rapport au crâne humain). 3) Dans l'angle des deux structures qui viennent d'être caractérisées se situe une plage osseuse qui correspond à la partie antérieure de la "fosse temporale". Cette plage osseuse paraît être située davantage vers le bas que sur un crâne humain, le décalage de hauteur étant appréciable en se repérant par rapport à l'orbite. Corrélativement, on a l'impression qu'il y a eu "comblement" partiel de la fosse, comme si la partie de la paroi externe de la boîte crânienne qui correspond à la grande aile du sphénoïde avait été repoussée vers l'extérieur, augmentant ainsi le volume cérébral au niveau de la troisième circonvolution temporale. On ne parvient pas à repérer le trou auditif. Ensuite, en direction de l'arrière et du bas, tout devient confus ou aberrant.

Revenons-en à une particularité majeure de la partie médiane de la face. On ne distingue pas d'"os propres du nez" (os nasaux) à hauteur des orbites. Les orbites ont du reste une telle extension qu'ils paraissent presque jointifs dans le plan sagittal du crâne. Dans la partie inférieure et médiane de la face, il semblerait que les deux maxillaires (peut-être relayés par les os nasaux vers le haut, s'ils existent) s'affrontent sagittalement en deux crêtes qui forment une sorte de "bec osseux" en bas, au niveau du rebord oral de la mâchoire supérieure. Ces crêtes montent vers le front en diminuant de hauteur et elles s'effacent dans l'espace inter-orbitaire (réduit nous l'avons dit, à peu de chose). Ces crêtes semblent ménager entre elles une étroite rainure qui devrait faire de 4 à 6 mm de large et 3 cm de haut sur le spécimen. On note une ombre presque ponctuelle au niveau de l'achèvement supérieur de cette rainure, entre les orbites. S'agit-il d'ouvertures narinaires osseuses? Il est évidemment impossible de le dire. Un point de spéculation: en bonne logique embryologique et anatomique, à cette espèce de "bec de lièvre" devrait correspondre une "fente palatine médiane". Nous n'avons pas la possibilité d'aller le vérifier!

On distingue dans les fonds orbitaires une ombre principale verticale qui ressemble à ce qu'est chez nous la fente sphéno-maxillaire (qui fait communiquer l'orbite et l'intérieur de la boîte crânienne).

C. Boîte crânienne

De volume relatif tout-à-fait impressionnant, elle paraît être sphérique. Son observation est d'autant plus risquée, dans le détail au moins, que la calotte crânienne est dans

l'ombre et qu'une plage noirâtre irrégulière cache plus ou moins le frontal gauche. On peut se demander s'il n'y a pas une embarrure au niveau du frontal (fragment déplacé après traumatisme), et plus généralement, si des signes de dislocation n'existent pas à plusieurs niveaux de la boîte crânienne. *Ce qui suit est donc très interprétatif.*

Les frontaux surplombent la face nettement plus que chez nous. Il n'y aurait pas d'indice de fontanelles. Par contre une structure aberrante existerait de part et d'autre de la ligne sagittale frontale. Elle semble être la prolongation mécanique des piliers sagittaux que nous avons caractérisés plus haut. Ces deux structures saillantes de la partie sagittale de l'ossification frontale partent de la partie interne de chaque orbite et montent parallèlement vers le haut du crâne. Elles correspondent aux structures de plus grandes résistances sagittales du crâne humain que nous nommons "pilier frontal" puis "arc fronto occipital" chez nous.

La boîte crânienne est déjà élargie au niveau des os frontaux et des ailes latérales des sphénoïdes, mais elle paraît encore plus élargie, comme "soufflée", au niveau des pariétaux (latéralement), et des occipitaux (en arrière). Malheureusement, il est hors de question de prétendre apprécier les structures de la partie postérieure et postéro-inférieure du crâne. Disons quand même que latéralement on distingue une ombre sur la boîte crânienne. Elle correspond approximativement à notre structure fronto-pariétale. Une autre ombre apparaît plus en arrière. Elle semble un peu trop antérieure pour tenir le rôle d'une structure pariéto-occipitale et pourrait aussi correspondre à une zone de dislocations.

Nous ne pouvons rien dire d'un tant soit peu précis en ce qui concerne la partie postéro-inférieure du crâne. Néanmoins, s'en dégage l'impression que le développement de la base crânienne pourrait être considérable, sans rapport avec ce que nous connaissons chez nous. Cela dit, ce que nous offre à voir la photo est confus et nous n'avons pas pu y reconnaître des structures comparables aux nôtres (ni apophyse pastoïde, ni apophyse zygomatique du temporal, ni trou auditif, ni cavité articulaire du temporal).

Nous avons eu l'occasion de dire à quel point le hiatus existant entre la base crânienne et la colonne cervicale était important. Le crâne paraît "perché" très au-dessus du cou.

D. Maxillaire inférieur

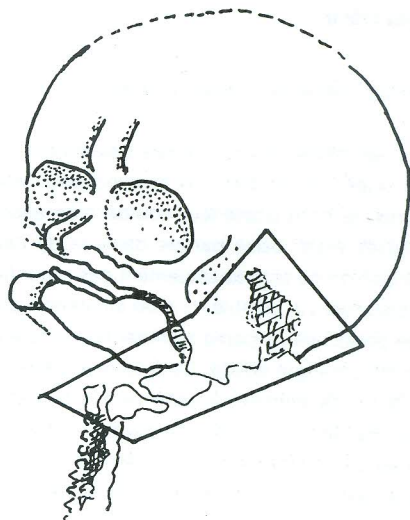
Il paraît aberrant. On doit noter trois caractères principaux.

a) On reconnaît bien une branche montante et une branche horizontale. Mais la branche horizontale paraît avoir considérablement diminué d'importance par rapport à ce que l'on connaît chez nous. La branche montante, limitée par une ombre prononcée, semble disparaître sous

l'arcade zygomatique. Ses structures et limites sont incompréhensibles dans sa partie postérieure. On ne comprend pas ses relations avec la masse arrière et basi-crânienne aberrante que nous avons soulignée plus haut. Peut-être un traumatisme a-t-il écrasé et déformé les structures de cette partie du crâne.

b) En avant, de part et d'autre de la symphyse mentonnière, on retrouve l'organisation paire des structures mécaniques de résistance du crâne sous forme de deux très fortes saillies mentonnières.

c) La partie masticatrice du maxillaire inférieur est en net retrait vers l'arrière par rapport à ces saillies mentonnières. On ne note aucune trace bien visible de dents. L'aspect général est celui d'une "corniche" osseuse à rôle masticateur venant coiffer le rebord oral maxillaire. Une autre possibilité est ce que nous venons d'appeler "corniche" soit en réalité une rangée serrée de dents. Quelques traits transversaux dans cette "corniche" font évoquer cette possibilité.



Interprétation des structures observées sur la photographie. La surface encadrée dans le pentagone est la plus confuse, et à certains égards incompréhensible.

E. Colonne vertébrale et thorax

On compte nettement 7 vertèbres à l'emplacement du cou. Mais on ne peut pas dire si la 7^e vertèbre est bien cervicale ou dorsale (articulation avec la côte non visible).

Au-dessus de la première vertèbre visible se situe une ossification paire qui évoque, par sa forme générale, soit un os hyoïde à grande extension verticale, soit des ossifications aryénoïdes (laryngées). Cette ossification ne semble pas être de nature vertébrale mais pourrait éventuellement

recouvrir une ou deux vertèbres qui seraient alors invisibles sur cette photographie. Redisons le: cette région intéressant la base du crâne et la partie supérieure du cou est incompréhensible avec ce document.

On ne distingue aucune vertèbre dorsale. L'humérus et les côtes gauches les dissimulent.

On reconnaît dix côtes fixes. On ne peut pas juger de l'existence éventuelle de côtes flottantes, encore qu'une ombre projetée sur le veston du présentateur, sous le thorax, évoque la présence de deux côtes flottantes. La photo ne permet pas de déceler de courbure costale sinon pour les plus inférieures des côtes (l'axe de prise de vue peut être dans le plan de la courbure). L'impression se dégage du cliché que le thorax a été le siège de traumatisme, anté- ou post-morem et qu'il a subi une déformation d'ensemble. Néanmoins, les côtes visibles se succèdent régulièrement. Aucune trace de sternum, écartement très net des côtes droites et gauches à partir de la 6^e côte. On perçoit les articulations vertébrales des côtes gauches. Les ossifications costales sont apparemment de type adulte.

Le thorax et les épaules semblent avoir été étroits par rapport au crâne.

F. Partie inférieure du tronc et fémur gauche

Sous les côtes, les structures deviennent de plus en plus confuses vers le bas. On croit pouvoir discerner 4 à 5 vertèbres, le bord postérieur courbe d'un sacrum, un os iliaque assez étalé, barré par les deux os de l'avant-bras. Pubis et ischion ne sont absolument pas reconnaissables.

Le fémur est vu, semble-t-il, en incidence latérale. Son épiphyse proximale (la partie supérieure) semble bien ossifiée, de morphologie adulte. La diaphyse osseuse (le corps de l'os) est curieusement évasée vers le bas et l'extrémité inférieure visible sur la photo ne peut raisonnablement pas être comprise. L'impression, peut-être trompeuse, se dégage que bassin et fémur ont été traumatisés.

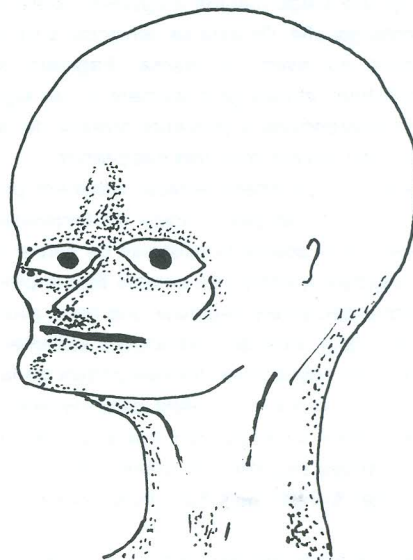
G. Membre supérieur

On peut noter les points importants suivants:

a) Même si les extrémités inférieures des radius et cubitus (avant-bras) ne sont pas accessibles à l'examen, il semble néanmoins que les rapports métriques des deux segments du membre soient conformes à ce qui est connu chez nous (sensiblement 1/1). Il est regrettable que poignet et main gauche ne puissent pas être observés. Ils nous permettraient une appréciation précise de l'âge osseux, en fonction des normes humaines bien entendu.

b) Une fois de plus *autant que permet d'en juger un cliché sommaire*, la morphologie générale de ces os est conforme à ce que nous connaissons chez l'homme.

c) L'intérêt majeur réside dans ce fait: les épiphyses proximale et distale de l'humérus sont parfaitement ossi-



Reconstitution interprétative de ce que pourrait être l'apparence des tissus mous d'un tel être, s'il a jamais existé!

fiées, semble-t-il. Les trois os participant à l'articulation du coude (humérus, radius et cubitus) ne montrent aucune trace de cartilage de croissance et leurs têtes articulaires paraissent ossifiées. L'apophyse olécrâne du cubitus paraît être formée. Rappelons que chez l'homme, la soudure des cartilages de conjugaison du coude ne se fait qu'entre 12 et 14 ans, et que ce n'est qu'à 10 ans qu'apparaît l'ossification olécrânienne.

Conclusions générales de cette étude sommaire sur photo

Il est certain que toutes les observations qui viennent d'être faites l'ont été à partir d'une photographie, laquelle ne présente pas les qualités requises pour une étude correcte de la pièce. On peut avancer avec prudence les remarques suivantes, *toujours dans l'hypothèse où nous écartons la solution "supercherie" et jouons le jeu de l'étude dubitative.*

1) Si l'ensemble de ce squelette n'est pas composite, c'est-à-dire si le crâne était bien associé à l'origine au squelette post-crânien, il s'agit d'un squelette d'extrême petite taille (65 à 70 cm). Il semble difficile voire même impossible d'en faire un spécimen d'enfant monstrueux (hydrocéphale par exemple), surtout si l'ossification des épiphyses d'os long est confirmée et s'il se confirme que le crâne n'a pas encore de fontanelles béantes. Si les caractères que nous avons cru reconnaître étaient confirmés, alors il faudrait admettre qu'il s'agit d'un être inconnu

l'histoire du petit squelette: des suites et des retombées



LDLN, N° 315, FEB 1993

Nombreux sont les abonnés qui ont réagi à l'affaire de la photo du petit squelette, publiée dans notre précédent numéro. Le courrier que nous avons reçu témoigne de la force des images, de leur pouvoir de suggestion, surtout quand il s'agit de ce genre de document. Nous avons des raisons de nous réjouir de cet impact psychologique de l'image... et aussi quelques raisons de le déplorer.

On peut s'en réjouir, parce que, si les vraies réponses existent (et si elles ne sont pas trop noyées dans le bruit de fond), nous aurons ainsi une chance de les voir se dessiner.

On peut aussi déplorer l'impact exceptionnel de cette photo, parce qu'après tout, les questions les plus pressantes, les plus sérieuses, sont ailleurs. Les événements du 5 novembre 1990 sont autrement plus significatifs, plus riches en information et en possibilités de vérification, de corrélation et d'analyse.

Il n'empêche que des clichés d'un petit squelette frappent plus l'imagination, même si leur origine reste absolument douteuse, que des centaines de témoignages – même excellents – que n'accompagne pas une image-choc. C'est regrettable. N'oublions pas que ces clichés ont été communiqués *de façon anonyme* à des ufologues brésiliens. Cadavre d'ufonaute ou pas, que peuvent valoir des documents dont la source ne se fait pas connaître? Si nous voulons faire progresser la situation, il nous faut avant tout produire des documents *dont l'origine soit clairement établie*. Lorsque cette condition n'est pas remplie, toutes les supercheries sont à craindre, et aucun progrès réel n'est à espérer. Les précautions oratoires avec lesquelles nous avons présenté la photo et son analyse n'étaient donc pas inutiles.

Ceci dit, l'enquête progresse. Essayons d'en suivre le déroulement.

La piste du crash vénézuélien

La photo-mystère a au moins eu le mérite de nous rappeler l'existence d'un document envoyé à LDLN en avril 1991. Il s'agit d'un récit concernant la découverte, par un aventurier de nationalité espagnole, d'un ovni accidenté et de ses quatre membres d'équipage, tous morts. L'événement se serait déroulé dans une région montagneuse du Vénézuéla, au début des années cinquante (en tout cas, avant le mois de mai 1954).

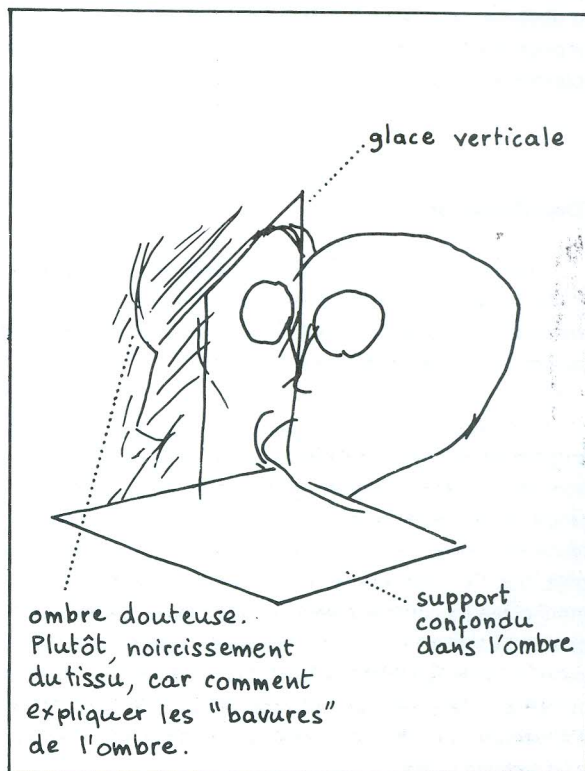
Nous reviendrons ultérieurement sur le récit de cette extraordinaire aventure, recueilli directement, en 1976, auprès de celui qui prétendait l'avoir vécue... mais n'était en mesure de produire aucune preuve.

Trucage optique?

La photo paraît plus que suspecte à M. Lemaître, qui nous écrit ceci:

Pourquoi le cliché a-t-il été pris de biais? Pourquoi l'ombre portée par le squelette n'a-t-elle pas la même densité que l'ombre portée sous le menton?

La réponse est la suivante: il fallait cacher la supercherie, à savoir un support rectangulaire portant une glace verticale doublant la face du personnage, lui donnant ainsi un aspect monstrueux!



Si un miroir a été utilisé pour gonfler latéralement la tête du spécimen, le trucage est vraiment remarquable: on ne distingue aucune trace de ce miroir sur la photo! Et si le miroir en question n'a pas été taillé pour épouser le profil de la tête, comment expliquer le raccordement (apparemment parfait) entre la face elle-même (y compris les parties situées à droite du plan de symétrie et visibles sous l'arête -en général rectiligne- du supposé miroir) et son image? Essayez donc avec une poupée et un miroir rectangulaire, et vous comprendrez...

Si le supposé tricheur a pris la peine de tailler l'un des côtés du miroir pour contourner la difficulté (et le profil de la tête), il ne recule pas devant l'emploi des grands moyens! En bricolant une pseudo-tête à partir de matériaux quelconques (plâtre à modeler, pâte à modeler, etc.), il se serait épargné bien des efforts, car tailler un miroir en respectant une courbe imposée n'est pas une mince affaire...

Reste la disproportion entre les dimensions du crâne et celles de la cage thoracique...

Entendons nous bien: Nous ne sommes *nullement* convaincus de l'absence de supercherie (et comment pourrait-on l'être?), mais M. Lemaître semble, lui, convaincu de la valeur de son explication, lorsqu'il écrit "La réponse est la suivante". Ce sont là, certainement, deux conceptions du scepticisme qui s'opposent.

Quant à la prétendue "différence de densité" dans les ombres, pas besoin de faire des mesures de densitométrie pour régler le problème: il suffit de prendre une loupe et d'observer les petits points blancs de la trame. Tout le monde peut le faire, et constater qu'ils ont la même taille partout. A vos loupes!

Désinformation

Dans un tout autre ordre d'idées, M. L. nous écrit: "...Nous savons en effet qu'une part importante des informations fausses qui circulent sur le phénomène OVNI sont véhiculées par le phénomène lui-même."

Voilà, résumée en quelques mots, une idée sans doute surprenante au premier abord, mais qui résume à la perfection ce que peut constater, au prix d'un peu de persévérance, tout observateur candide de la réalité ufologique. Nombreux sont ceux qui ont compris, depuis longtemps déjà, que "le phénomène nous trompe", mais ce qui nous étonne chaque jour davantage, c'est l'inférieur degré de sophistication des moyens par lesquels s'opère cette tromperie. A ceux qui n'en seraient pas convaincus, on peut conseiller, par exemple, d'étudier à fond le dossier du 5 novembre, ou celui des abductions, sans se contenter d'un examen rapide...

Déjà vu

Serge Loonis nous signale que la photo apparaît dans *Le Livre du Mystère*, où l'on apprend (pp. 179 et 180) par la plume de Sergio Conti et Giulio Grilletta que le cliché a été publié (sans doute pour la première fois) dans *El Mundo* de Caracas, le 1er octobre 1970, et qu'un certain professeur Pedro Neil Piedrahita a étudié *le squelette*. Il n'est pas précisé que cette étude ait été réalisée d'après la photo, et on peut donc supposer, sans trop y croire, qu'il s'agit d'un examen du squelette lui-même. Mais qui est ce professeur? Conti et Grilletta ne nous le disent pas. En revanche, ils confirment que le squelette *aurait* été trouvé dans une épave "déjà ancienne" d'un étrange véhicule.

Le cliché publié dans ce livre est inversé par rapport à celui que nous avons utilisé, c'est-à-dire que la main qui tient le stylo se trouve à gauche sur la photo, ce qui en fait une main droite. Le champ de la photo est plus large du côté opposé à la main, et un peu plus large en hauteur, l'extrémité supérieure du crâne étant à peine entamée par le bord supérieur de la photo. Surtout, le cliché qui apparaît dans *Le Livre du Mystère* est notablement plus clair et plus piqué dans sa partie supérieure, ce qui révèle quelques détails du crâne qu'on devine seulement sur le cliché reçu par Claude Raffy. La séparation médiane du crâne apparaît très nettement, sous forme de deux traits parallèles qui semblent être les bords, finement définis, d'un bourrelet osseux. Le front apparaît nettement bombé dans sa partie supérieure, ce qui donne à la face un aspect concave prononcé (à rapprocher, peut-être, des indications signalées dans LDLN 312, p. 5, à propos d'une description fournie par les témoins de Roswell).

